



Les tarifs du régime public en vigueur le 1er juillet 2009

Adultes de 18 à 64 ans ou Personnes de 65 ans ou plus ne recevant aucun SRG (0 %)							
Tarifs en vigueur avant et après le 1er juillet 2008							
À la pharmacie						Lors de la déclaration des revenus	
Franchise mensuelle		Coassurance mensuelle		Contribution mensuelle maximale		Prime annuelle	
Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
14,30 \$	14,95 \$	31 %	32 %	77.21 \$	79.53 \$	De 0 \$ à 570 \$	De 0 \$ à 585 \$
+ 0,65 \$ par mois		+ 1,0%		+ 2,32 \$ par mois		Hausse maximale de 15 \$	

En résumé :

Franchise annuelle estimée : 179.40\$ par adulte

Remboursement : 68%

Contribution annuelle maximum (après c'est 100%) : 954.36\$

Contribution annuelle maximum pour les personnes de 65 ans ou plus avec SRG de 1% à 93% : 599.64\$

Prime annuelle (payable sur rapport d'impôt) : 585\$ par adulte

Prime annuelle totale pour année 2009 : 577.50\$ par adulte
(Ce coût représente 6 mois à 570\$ et 6 mois à 585\$)

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemedicaments/tarifs.shtml>

